

Requalification du secteur Dumont d'Urville

Compte-rendu de l'atelier de lancement de la concertation

Destinataires :

Les participants

Auteurs :

Res publica

Date :

17 mai 2014

Le samedi 17 mai 2014, une trentaine de personnes, habitants et usagers du quartier, a participé à la première rencontre de la concertation sur le projet de requalification du secteur Dumont d'Urville. Après un accueil par les élus, une présentation de la démarche de concertation et du projet de requalification du secteur, les participants se sont baladés dans le quartier. Ils ont ainsi pu identifier les points de fonctionnement et de dysfonctionnement et faire partager leurs propres perceptions et attentes en termes de requalification.

Ce compte-rendu restitue le point de vue collectif des personnes ayant participé à cette matinée.

SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION	3
2.	LE PROJET ET DE SON CONTEXTE	4
3.	QUESTIONS / REPONSES.....	5
4.	LE DIAGNOSTIC EN MARCHANT	6
5.	CONCLUSION DU PREMIER ATELIER.....	12

1. INTRODUCTION

Régis DEBONS, adjoint au Maire chargé des quartiers Eure-Brindeau a d'abord remercié les participants pour leur présence à l'atelier de lancement de cette démarche de concertation portant sur la requalification du secteur Dumont d'Urville. Il est important que la parole des habitants et des usagers du quartier de l'Eure puisse être prise en compte dans la définition d'un projet qui les concerne.

La concertation a pour objectifs de prendre en compte « l'expertise d'usage » des habitants et des usagers du quartier de l'Eure, c'est-à-dire leur connaissance et leur pratique du territoire afin de cerner au mieux son fonctionnement aujourd'hui.

Elle doit permettre de se projeter dans l'avenir du secteur Dumont d'Urville, d'appréhender ses évolutions, de renforcer la qualité du cadre de vie et de gérer les contraintes.

La concertation va permettre d'alimenter le travail de l'équipe projet et les réflexions des élus, afin que la requalification du secteur Dumont d'Urville se construise avec et pour les habitants et usagers du quartier.

Les étapes de la concertation

Céline BADET, de Res publica, met en lumière la démarche de concertation :

Etape 1 – Réaliser un diagnostic partagé

- Le samedi 17 mai matin pour parcourir le secteur à pied et identifier son fonctionnement actuel.

Etape 2 - Imaginer l'avenir du quartier

- Le mardi 27 mai à 18H30, pour discuter de la manière dont on peut vivre ensemble l'espace public.
- Le mardi 3 juin à 18H30, pour réfléchir ensemble à la manière d'habiter le secteur Dumont d'Urville.

Etape 3 – Atelier de synthèse

- Le mardi 10 juin, un troisième atelier permettra d'étudier différents scénarios pour le devenir du quartier.

Etape 4 – Prendre connaissance des décisions prises par les élus

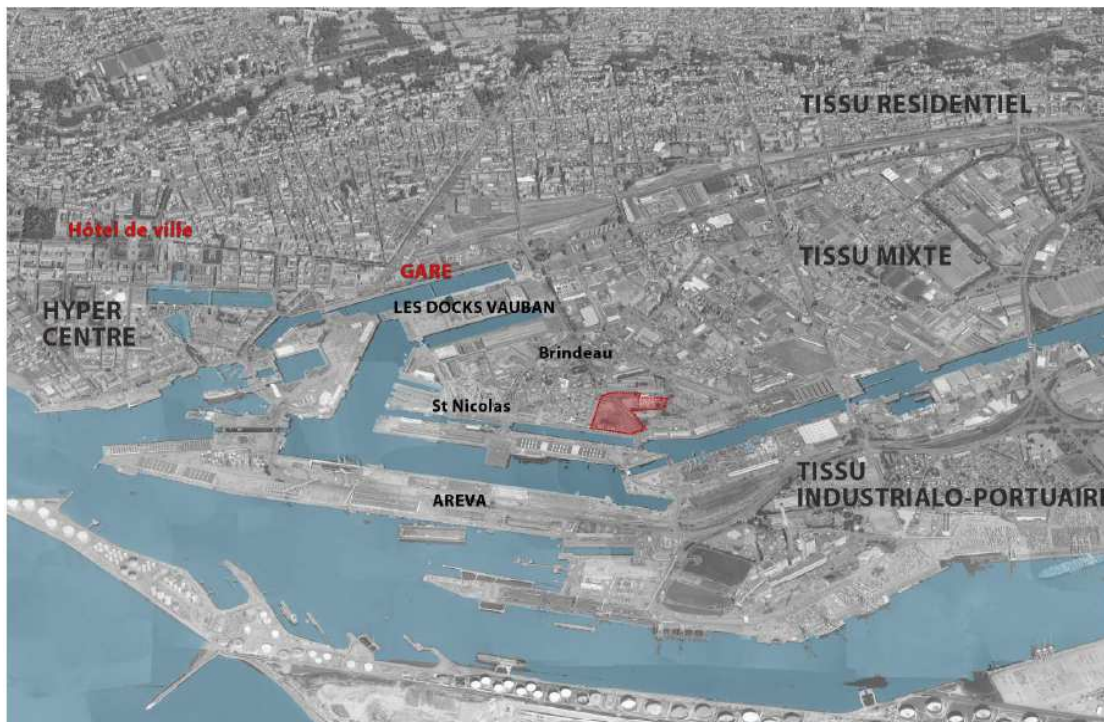
Enfin, à l'automne 2014, lors d'une réunion de restitution, les élus reviendront vers les participants pour expliquer leurs choix et présenter l'esquisse du projet dessinée par l'équipe d'urbanistes.

2. LE PROJET ET SON CONTEXTE

Yves Couloume, urbaniste chez Attica, chargé de la conception du projet a présenté le diagnostic mené par son équipe sur le secteur ainsi que les opportunités perçues, en vue du projet de requalification du secteur Dumont d'Urville.

Un positionnement stratégique dans le paysage portuaire du Havre

Le secteur Dumont d'Urville est situé à l'interface entre le port, le quartier des gares et le centre-ville.



Une requalification qui s'inscrit à l'échelle des quartiers Sud

Depuis plus de 10 ans, la Ville a initié d'importantes opérations d'urbanisme qui façonnent durablement l'avenir des quartiers Sud.

L'aménagement du secteur Dumont d'Urville se place dans la continuité de ces opérations, notamment celles engagées dans le quartier de l'Eure / St Nicolas.

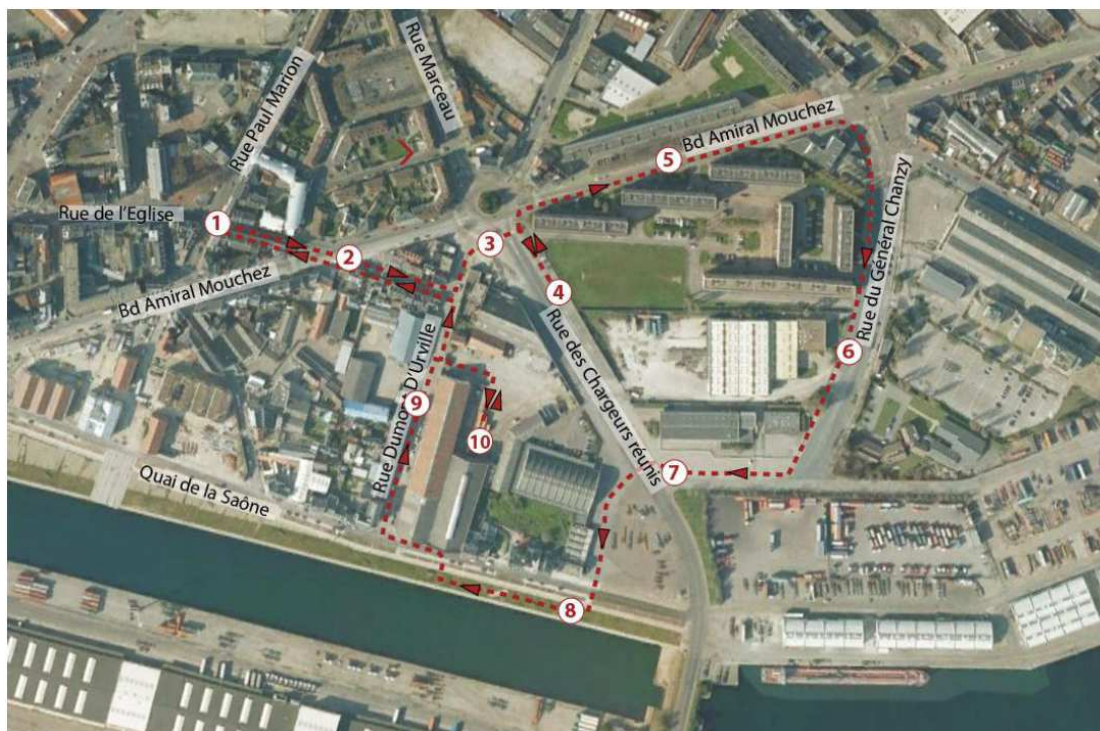
L'enjeu du projet vise aujourd'hui à créer un quartier urbain à part entière, qui comprendra tous les éléments nécessaires à une bonne qualité de vie (logement/habitat, activités tertiaires, requalification d'espaces publics).

3. QUESTIONS / REPONSES

Daniel Colliard, *habitant des Docks du Pont Rouge et ancien Maire du Havre*, a souligné que le devenir de la plaine de jeu, située au sud-ouest de l'ensemble des Docks du Pont Rouge, devait impérativement être pris en compte. Il a lu à l'assemblée une lettre, envoyée le 7 mai dernier au Maire du Havre, dans laquelle il s'interroge quant à la présence d'une maquette exposée dans le hall de l'Hôtel de ville, où figurent des constructions en lieu et place de la plaine de jeu. La Ville a été informée à plusieurs reprises de la nécessité pour les habitants du quartier de préserver cet espace de respiration (pétition de 2009 et réunion d'information en sept. 2013 concernant la démolition du site Cotrafi / Etablissements Gondrand). Il souhaiterait que la maquette soit modifiée pour ne pas présumer de la sincérité de la concertation engagée par la ville.

Kenny Broudic, *directeur de la Maîtrise d'Ouvrage de la Ville de Havre* a expliqué que cette maquette de principe avait été conçue trois ans plus tôt, dans l'optique du Grand Paris, afin de démontrer la mutabilité du Havre. Il a expliqué qu'il s'agissait alors de mettre en avant les potentielles évolutions urbaines dans une perspective globale, celle de la ville, mais sans forcément tenir compte des spécificités des différents secteurs. Les remarques sur l'importance d'une aire de jeu et d'espaces verts formulées lors de la réunion de septembre 2013 ont été entendues par la Ville. Cette concertation vise à prendre en considération les attentes et besoins des habitants et usagers du secteur afin de proposer un projet partagé.

4. LE DIAGNOSTIC EN MARCHANT



Les participants se sont constitués en deux groupes. Chacun des groupes a réalisé le même parcours. Les questions posées sur les fiches supports leurs permettaient d'exprimer individuellement leurs avis sur les différents points du parcours. Chaque groupe a mis en commun ses réflexions afin de rédiger un diagnostic collectif de sa visite de terrain.

Leurs réflexions sont restituées ci-dessous.

Point d'arrêt n°1 (Place de l'église Saint Nicolas)

L'ambiance

Les avis sont partagés concernant la fonction qu'occupe aujourd'hui la place de l'église. Pour l'un des groupes, elle joue un rôle de centralité, elle est jolie et marque le quartier, elle lui apporte beaucoup de cachet et lui confère son caractère de « petit village ». Pour d'autres, elle ne remplit pas son rôle de centralité, ce n'est pas un lieu très fréquenté, notamment parce que les commerces y sont trop dispersés et peu diversifiés (pas de fleuriste, ni de pressing...) Cette place est un lieu de rencontre pour les mamans qui viennent chercher leurs enfants à l'école. Certains participants s'interrogent quant à la perte de convivialité qui risque de se produire après la fermeture de l'école. L'ambiance de la place dépendra de la manière dont seront transformés ces locaux : logements, équipements, commerces,...

Les commerces

Certains participants ont noté qu'il y avait peu de commerces et qu'ils étaient dispersés ce qui ne contribue pas à leur attractivité. D'autres participants ont fait remarquer que plusieurs commerces sont, tout de même, présents et qu'en comparaison à d'autres quartiers, il existe une offre commerciale. Par ailleurs, ils se sont dits conscients de la nécessité de faire vivre les commerces actuels avant de penser à en implanter de nouveaux même s'ils regrettent l'absence d'un fleuriste, d'une boucherie. Les participants mettent en avant la présence de la pharmacie qui s'est d'ailleurs développée, d'une boulangerie et d'un simply market.

Les participants ont tous constaté, à Saint Nicolas, des locaux commerciaux restés vides depuis 5 ans. Ils doutent de la pertinence du modèle mixte commerces-logements sans lieux de rencontres, qui rendent le quartier attractif.

Le « marché » ne fonctionne pas, trop peu d'habitants du quartier s'y rendent. En effet, il n'y a plus qu'un stand alors qu'au démarrage il y en avait 4. Les participants aimeraient y trouver de la viande, du poisson, une rôtisserie,... Selon certains, les autres marchés du Havre, qui ont lieu le même jour, ont fait de l'ombre au marché de la place de l'église.

L'animation

Les participants ont indiqué qu'il y a actuellement un manque d'animation sur la place de l'église. Elle apparaît parfois triste, manque de fleurs et n'est pas illuminée pour les fêtes de fin d'année.

Le stationnement

Les participants ont constaté un manque de stationnement rue de l'Eglise, ce qui peut handicaper les commerces.

Point d'arrêt n°2 (Le Lycée Saint-Vincent de Paul actuel et le tronçon de la rue de l'église vers le hangar C)

Le lycée professionnel

Les participants ont expliqué que les lycéens déjeunent dans le quartier (« ils vont manger des sandwiches au jardin fluvial ») et participent à la vie du quartier (« ils participent à la création du magazine de l'association des commerçants »).

Cependant, ils ont regretté certains problèmes d'incivilité de la part de certains lycéens.

Par ailleurs, ils ont indiqué que le lycée professionnel proposait une spécialité peu répandue qui attirait des lycéens venant parfois de loin, le plus souvent en voiture. Cela contribue ainsi au problème de stationnement existant dans le quartier.

La petite place devant le lycée et les alentours ne sont pas propres : graffitis, déchets (repas du midi des lycéens), crottes de chien, ... Les habitants et usagers ont l'impression que le secteur Dumont d'Urville est moins bien entretenu que Saint Nicolas par exemple.

Le prolongement de la rue de l'église

Les participants ont considéré qu'il serait envisageable de prolonger la rue de l'église car cela permettrait de donner plus de centralité à la place et d'ouvrir davantage le quartier. Ils ont néanmoins alerté sur le fait que créer une ligne droite plus longue augmenterait la vitesse des véhicules qui y circulent.

La réflexion sur le prolongement de la rue de l'église devra, selon eux, prendre en compte les aménagements envisagés derrière le hangar C, que celui-ci soit détruit ou non.

Le hangar C

Concernant la perspective de la rue de l'église, stoppée par le hangar C, la question soulève des intérêts pour les participants : certains sont d'accords pour le détruire étant donné qu'il est prévu de garder à minima le pignon du hangar O (« un sur deux, ça suffit ») ; d'autres imaginent une perspective en gardant une partie du hangar C, la rue passant à travers. Ils considèrent que conserver ses façades permettrait de conserver l'identité du quartier.

Point d'arrêt n°3 (le Carrefour sur le Bd Amiral Mouchez)

Les déplacements

Pour les participants, usagers occasionnels des transports en commun, la desserte du quartier par les bus est considérée comme bonne. Certains ont indiqué une absence de transports en commun entre les quartiers de l'Eure et de Brindeau. L'absence d'abris-bus a aussi été mise en avant par les participants. Les jours de pluie, certains usagers du bus s'abritent dans le local poubelles extérieur des Docks du Pont Rouge.

Concernant le vélo, la continuité des pistes cyclables n'est pas assurée sur l'ensemble du quartier. Les déplacements à vélo sont encore considérés comme peu sécurisants (notamment avenue de l'amiral Mouchez).

Certains participants ont pointé un problème important en termes de circulation des poids lourds particulièrement sur le rond-point de l'amiral Mouchez. Selon eux, ces derniers s'y retrouvent souvent coincés et bloquent la circulation puisqu'ils ne disposent pas de l'espace nécessaire pour manœuvrer. Ils sont obligés de forcer pour passer, ce qui détériore le trottoir et arrache même parfois la bouche à incendie. Un participant soulignait qu'il faudrait recentrer le rond-point afin que les camions puissent y circuler sans poser de problèmes.

Les participants souhaiteraient qu'il y ait des places de stationnement réservées aux handicapés, notamment sur l'avenue de l'amiral Mouchez et qu'il y ait plus de place parking et d'équipements à l'échelle du quartier.

Les liens avec les quartiers voisins

Les participants ont estimé que l'implantation de la clinique des Ormeaux a contribué à ouvrir leur quartier sur le reste de la ville. Pour autant, et bien qu'ils aiment leur quartier et s'y sentent bien, les habitants des autres quartiers seraient, selon eux, réticents à y venir (quartier des docks).

Point d'arrêt n°4 (Le terrain de football ou plaine de jeux)

La plaine de jeux

Les participants ont eu des difficultés à se mettre d'accord sur la propriété de ce terrain de football et son statut privé ou public : « il appartient aux Docks du Pont Rouge » « il est à tout le monde » « c'est à Habitat 76 »...

Les participants ont unanimement indiqué que le terrain est très utilisé que ce soit par des habitants du quartier ou d'ailleurs, des étudiants, des associations (la Salle d'Animation Municipale, la maison des marins), des enfants (surtout le dimanche),... Ils viennent s'y détendre, jouer au football ou autres. La majorité des participants apprécie cette plaine de jeux telle qu'elle est, c'est-à-dire peu aménagée. Certains souhaiteraient qu'un city stade y soit installé afin que les enfants puissent jouer plus facilement.

Pour certains l'accessibilité à tous de cet espace vert doit être améliorée. Nombre de participants proposent de renforcer la signalétique (l'entrée actuelle depuis la rue étant peu visible) et de l'ouvrir davantage, mais en veillant à ne pas rendre son accès plus dangereux du fait de sa proximité avec la route. D'autres ont, eux, alerté sur le risque de voir augmenter l'incivilité si le terrain devient trop ouvert sur l'extérieur (« bouteilles cassées, crottes de chiens, dégradations, nuisances, bruits... »).

Les participants mettent aussi en avant le fait que les gens qui utilisent le terrain se garent devant celui-ci, sur les stationnements le long de la rue. Il faudrait donc veiller à conserver du stationnement dans le cadre du réaménagement de cet espace. Il faudrait aussi veiller à améliorer le trottoir, qui est en très mauvais état, notamment à cause des camions qui y montent pour faire demi-tour ou y stationner.

Point d'arrêt n°5 (Les résidences Docks du Pont Rouge et Groupe Bertrand)

Les liens entre les deux résidences

Les participants ont constaté que les habitants n'ont pas l'habitude d'échanger avec leurs voisins entre et au sein de leurs résidences (« *Il n'y a pas de fête des voisins* »).

Le stationnement devant le bâtiment du groupe Bertrand

Selon les participants, les problèmes liés à la voirie seraient récurrents sur le boulevard Amiral Mouchez. La cohabitation entre stationnement et piste cyclable (via des plots en béton) engendrerait des conflits d'usage. Les passages cloutés devant les arrêts de bus ne laissent aucune visibilité aux piétons qui traversent et aux voitures qui doublent les bus.

Point d'arrêt n°6 (La rue du Général Chanzy)

Les participants mettent en avant le surdimensionnement de la rue. Ils soulignent aussi l'existence, au coin de la rue, de carrés de béton peu visibles qui sont à l'origine d'accidents.

Les entreprises tertiaires

L'implantation d'entreprises tertiaires est perçue positivement par les participants, même si ces derniers souhaiteraient que les employés des entreprises situées à proximité de la rue du Général Chanzy s'intègrent plus à la vie du quartier et qu'ils participent à le faire vivre.

Les futurs logements

Concernant les logements, certains participants ont rappelé que la question de la vue et du vis-à-vis entre les logements, notamment avec ceux du pont rouge, ne sont pas les seuls points à prendre en compte dans le cadre de ce programme de requalification. Il faut penser à l'orientation des bâtiments et à son impact sur la performance énergétique des bâtiments et les charges. L'orientation plein sud des bâtiments de la résidence des Docks du Pont Rouge a d'ailleurs été citée en exemple.

Certains se sont dits favorables à la présence de logements sociaux tandis que d'autres s'y sont opposés. Les logements proposant l'accession à la propriété sont perçus comme source d'attractivité pour le quartier.

Les participants sont conscients qu'il est nécessaire de créer de nouveaux logements afin d'attirer de nouveaux habitants dans le quartier. Certains aimeraient que les constructions ne soient pas trop hautes et qu'il y ait de l'habitat individuel, mais surtout que ces constructions soient agrémentées d'espaces verts.

Point d'arrêt n°7 (Le foyer des Dockers)

Le foyer des Dockers

Les habitants n'ont pas eu le même point de vue sur le foyer des dockers : certains remettent en doute son utilité, tandis que d'autres ont considéré que le bâtiment incarne l'identité du quartier.

Le gymnase BCMO

Certains participants ont indiqué que le gymnase du BCMO était ouvert uniquement aux écoliers et aux collégiens et à disposition du club de basket du Havre, mais pas au grand public et souhaiteraient que le quartier dispose d'une salle de sport avec des activités plus variées.

De même, la salle de musculation des dockers leur est exclusivement réservée et ne bénéficie pas au quartier.

Point d'arrêt n°8 (La Cité A-DOCKS et le jardin fluvial)

La cité A-DOCKS

Selon un participant étudiant, c'est une cité universitaire agréable à vivre mais les logements sont mal isolés. Il a indiqué que la majorité des étudiants y résident pendant deux ans. Certains habitants se sont dits favorables au développement des logements étudiants dans le quartier et considèrent la Cité A Docks comme une caractéristique forte du quartier aujourd'hui. Les étudiants ne trouveraient pas tous les services dont ils ont besoin sur le quartier (médiathèque par exemple). Les participants s'accordent sur le fait qu'il faudrait développer des interactions entre les étudiants et la vie du quartier.

Le jardin fluvial

Les participants ont été unanimes : le parc est très apprécié par les habitants. Ils ont cependant regretté un manque d'activités proposées sur le bassin et un problème de gestion des déjections canines.

Point d'arrêt n°9 (Rue Dumont d'Urville, le futur lycée Saint-Vincent de Paul et la résidence seniors)

Les participants ont constaté plusieurs difficultés. Les automobilistes roulent trop vite et l'installation de ralentisseurs devrait donc être envisagée. Les pavés de la rue Dumont d'Urville la rendent inconfortable. Les participants sont partagés entre les garder (mémoire du quartier) et les recouvrir.

Ils considèrent comme insalubre certaines des habitations de cette rue et perçoivent positivement l'arrivée du lycée et de la résidence seniors.

Un participant souhaiterait que le nom des rues soit indiqué et que la qualité du personnage ayant donné son nom à la rue soit précisée.

Point d'arrêt n°10 (Hangar Zéro - intérieur)

Certains participants ont considéré que garder la façade du hangar serait une bonne idée mais comprennent les contraintes techniques que cela supposerait. Ils regrettent que la façade de l'usine Caillard (emplacement du simply market) ait été démolie. Le hangar pourrait abriter des bureaux ou une grande salle d'activités (sport, thé dansant).

5. CONCLUSIONS

Les participants ont souligné les efforts déjà entrepris depuis quelques années mais estiment qu'il faut les poursuivre. Selon eux, Dumont d'Urville est un secteur qui a du potentiel. Le quartier doit être développé et ouvert sur l'extérieur, il doit être rendu plus fonctionnel et les problèmes de voirie et de stationnement doivent être résolus rapidement. Ce quartier est également parmi les seuls secteurs de la ville à avoir conservé des bâtiments d'avant-guerre. Pour eux, il faut conserver le patrimoine restant quand cela est possible, y faire référence, mais aussi développer les espaces verts.

Les participants ont noté le manque de liens entre les habitants du quartier qu'il s'agit de réaffirmer grâce à des lieux de rencontre tels que le terrain de football auquel ils sont attachés. Une place plus importante devrait être donnée aux jeunes en leur offrant davantage d'activités tout en préservant l'espace public et en punissant les incivilités.

Ils ont également souhaité que les nouveaux arrivants puissent participer à la vie du quartier, l'égayer, sans le considérer uniquement comme un « dortoir ».

Régis DEBONS, Adjoint au maire chargé des quartiers Eure-Brindeau, a remercié tous les participants de s'être déplacés pour faire avancer le projet. Il a annoncé que trois autres ateliers se tiendraient prochainement et qu'il comptait sur les présents pour se faire les relais de la démarche de concertation engagée par la ville, qui est convaincue de son utilité.